



**ASSOCIATION DES AMIS
DE SAINT-PALAIS-SUR-MER**

25, Avenue Trez la Chasse
17420 Saint-Palais-sur-Mer
amis.saint-palais@orange.fr

PETITION

Pour la préservation de nos plages et des équilibres de l'estuaire

Non à l'extraction de granulats au « Banc du Matelier »

A la suite d'un jugement du Tribunal administratif de Poitiers, le projet d'extraction de granulats dans l'estuaire de la Gironde, au « *Banc du Matelier* », à moins d'un kilomètre de la Côte sauvage et pendant une durée de 30 ans, rebondit.

Considérant que :

- le « *Banc du Matelier* » est un lieu de reproduction et de nourricerie de multiples espèces (sole, bar ...), certaines protégées (esturgeon, anguille européenne), qui seront nécessairement victimes de l'impact mécanique du dragage,
- le « *Banc du Matelier* » est une zone de hauts fonds protégeant la côte de la houle, l'extraction projetée menaçant ainsi nos plages,
- dans un avis du 20 décembre 2013, l'Autorité environnementale a mis en lumière les lacunes du dossier et, dans un tel contexte, le principe de précaution doit s'appliquer,
- l'article L. 321-8 du Code de l'environnement limite ou interdit les extractions de granulats « *lorsqu'elles risquent de compromettre, directement ou indirectement, l'intégrité des plages, dunes littorales, falaises, marais, vasières, zones d'herbiers, frayères, gisements naturels de coquillages vivants et exploitations de cultures marines* »,

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à toute extraction de granulats au « Banc du Matelier » et nous demandons aux pouvoirs publics de renouveler leur décision d'interdiction.

Prénom

Nom

Adresse

Signature